TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Nouvelle version 24 octobre 2013

Manuel du candidat

TCF pour le Québec





SOMMAIRE

« TCF pour le Québec » : présentation générale	5
« TCF pour le Québec » : description générale	
Épreuves obligatoires	
« TCF pour le Québec » : niveaux évalués	8
« TCF pour le Québec » : qui peut s'y présenter ?	
« TCF pour le Québec »: où peut-on le présenter ?	
« TCF pour le Québec » : les résultats	
« TCF pour le Québec » : l'attestation	
« TCF pour le Québec » : la préparation	
« TCF pour le Québec » : les différentes épreuves	
Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 30 min	
Épreuve obligatoire d'expression orale : 15 min	
TCF: exemples d'épreuves	
Épreuve obligatoire de compréhension orale	17
« TCF pour le Québec » : la feuille de réponses	
« TCF pour le Québec » :	
Questions fréquemment posées	22
Par qui le « TCF pour le Québec » est-il reconnu ?	22
Quelle est la durée du test ?	22
• Comment l'épreuve de compréhension orale du « TCF pour le Québec » est-elle corrigée ?	22
Comment l'épreuve d'expression orale est-elle corrigée ?	23
Combien de fois peut-on se présenter au « TCF pour le Québec » ?	23
Peut-on consulter des documents le jour du test ?	
 Y a-t-il des modalités particulières de passation du «TCF pour le Québec » pour les per 	sonnes
handicapées ?	23

Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?	23
Les résultats sont-ils fiables ?	24
Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ?	24
Peut-on demander une seconde double correction ?	25
• Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le « TCF pour le Québec » ?	25
Quand reçoit-on les résultats ?	25
Quelle est la validité des notes obtenues au test ?	26
• Quel niveau dois-je obtenir pour que mon dossier d'immigration soit accepté par les servi	ices d'immigration
du Québec ?	26
Corrigés des épreuves obligatoires	27
Pour toute information complémentaire	

« TCF pour le Québec » : présentation générale

Le Test de connaissance du français pour le Québec, « TCF pour le Québec », est un test de niveau linguistique en français répondant aux normes du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) dans le cadre de la constitution d'un dossier d'immigration pour le Québec. Les personnes qui souhaitent déposer un dossier d'immigration dans un bureau d'immigration du Québec ou dans une Délégation générale du Québec pourront justifier de leur niveau de connaissance du français en insérant dans leur dossier une attestation du « TCF pour le Québec ».

Le « TCF pour le Québec » comprend deux épreuves.

Il évalue les compétences en français langue générale des personnes non francophones en **compréhension orale et en production orale**. Le « TCF pour le Québec » se présente sous la forme de 30 questions à choix multiple pour la compréhension orale, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte et de 6 questions pour la production orale, organisées par niveau de difficulté progressif, conformément aux repères donnés par le Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation en langues. Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau**.

La conception du TCF repose sur une méthodologie rigoureusement scientifique : il s'agit d'un test standardisé, calibré et étalonné. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats sur une échelle de six niveaux de connaissance allant de « élémentaire » (A1) à « supérieur avancé » (C2). Ces niveaux correspondent à ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

La souplesse du « TCF pour le Québec » en fait un instrument commode qui est réservé à l'usage exclusif des candidats désirant déposer un dossier d'immigration dans un bureau d'immigration du Québec ou dans une Délégation générale du Québec.





Les autorités québécoises ont agréé, depuis le 16 octobre 2006, le « TCF pour le Québec » afin d'évaluer le niveau de connaissance du français des personnes, exigence du MICC dans le cadre de la constitution d'un dossier d'immigration pour le Québec.

Le « TCF pour le Québec » est élaboré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national du ministère français de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le CIEP est internationalement reconnu pour son expertise dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et des compétences en langues. À ce titre, il est membre du groupe ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe) qui regroupe les certifications européennes alignées sur les niveaux du Conseil de l'Europe et élaborées dans le respect des exigences de qualité.

Le TCF dispose depuis 2003 d'un certificat de qualité Norme ISO 9001, version 2000, pour son système d'exploitation.







« TCF pour le Québec » : description générale

Deux épreuves obligatoires

- Compréhension orale
 - Expression orale
- Épreuves obligatoires

Compréhension orale (30 questions)

Durée : **30 minutes**

Expression orale (6 questions)

Durée : 15 minutes

Toutes les épreuves sont présentées selon un principe de difficulté progressive.



« TCF pour le Québec » : niveaux évalués

Le TCF évalue six niveaux de connaissance du français, définis en référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (Division des Politiques linguistiques, Strasbourg, 2000 ; éditions Didier, Paris, 2001). Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées.

Supérieur avancé

C2

Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.

Supérieur

C1

Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.





Intermédiaire avancé

Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.

Intermédiaire

B1

A2

A1

Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.

Élémentaire avancé

Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.

Élémentaire

Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.





« TCF pour le Québec » : qui peut s'y présenter ?

Toute personne ayant besoin de certifier son niveau de français dans le cadre d'une procédure d'immigration permanente vers le Québec et qui, de ce fait, doit déposer un dossier d'immigration auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) du Québec afin de faire valider, de façon simple, fiable et rapide, ses connaissances et ses compétences en français.





« TCF pour le Québec »: où peut-on le présenter ?



On peut présenter le TCF dans tous les centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde.

Le <u>centre agréé TCF</u> le plus proche de votre domicile peut vous renseigner sur :

- Les dates des sessions
- La procédure d'inscription

Le lieu de la passation des épreuves

Le tarif

En cliquant sur ce lien vous obtiendrez la liste des centres agréés « TCF ».





« TCF pour le Québec » : les résultats

Personne ne peut échouer au TCF. Le TCF permet de vous donner, avec précision, votre niveau de compétence en français en fonction des 6 niveaux du CECR.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

• Un score détaillé pour la compréhension orale assorti d'une indication de niveau.

Élémentaire	Élémentaire avancé	Intermédiaire	Intermédiaire avancé	Supérieur	Supérieur avancé
100 à 199 points	200 à 299 points	300 à 399 points	400 à 499 points	500 à 599 points	600 à 699 points
A 1	A2	B1	B2	C 1	C2

• Une note sur 20 points pour l'épreuve d'expression orale.

Les attestations originales du TCF pour le Québec sont envoyées aux centres agréés 2 à 3 semaines après la réception des résultats au CIEP. Parallèlement, les résultats sont envoyés au M.I.C.C. Les centres de passation auront un accès en ligne au duplicata des attestations sous format PDF dès que les résultats seront enregistrés. Aucun résultat n'est envoyé individuellement au candidat. Le candidat doit récupérer son attestation originale auprès de son centre de passation.

Les résultats obtenus sont valables deux ans. Il est possible de présenter le TCF plusieurs fois, avec un intervalle de 60 jours minimum entre deux passations.

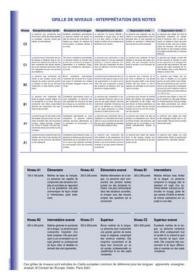




« TCF pour le Québec » : l'attestation

Au recto : le centre de passation, la date de la session, les informations vous concernant et vos résultats. Au verso, les grilles de niveaux et d'interprétation des scores.









« TCF pour le Québec » : la préparation

Les épreuves du « TCF pour le Québec » ne requièrent pas de préparation spécifique. Cependant, différents types d'ouvrages vous permettent de vous familiariser avec les items du TCF.

- Le présent Manuel propose des exemples d'items.
- Guide officiel de préparation au TCF, Didier, 2002;
- 250 activités pour se préparer au TCF, CLE international, 2003 ;
- Test de connaissance du français, Belin, 2008;
- Réussir le TCF, Les Éditions de l'École polytechnique, 2009 ;
- Réussir le TCF pour l'accès à la nationalité française, Éditions Didier, 2013;
- Le site internet des Éditions Didier : http://tcf.didierfle.com/index.php;
- L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur le site de RFI;
- L'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF sur le site de TV5Monde : tv5monde.com/tcf





« TCF pour le Québec » : les différentes épreuves

Les items de compréhension orale du TCF pour le Québec sont toujours originaux. Ils se présentent tous sous la forme de QCM et sont au nombre de 30.

• Épreuve obligatoire de compréhension orale : 30 items, 30 min.

Ces questions permettent d'évaluer vos capacités à comprendre le français parlé et en particulier :

- des mots et des expressions courantes dans des situations de communication quotidiennes (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.);
- l'essentiel de messages et d'annonces publiques ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision ayant trait à l'actualité ou sur des sujets personnels, professionnels ou éducationnels ;
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ;
- tout genre de discours prononcé à un débit standard.





• Épreuve obligatoire d'expression orale : 15 min

Entretien avec le jury, sans préparation. Six questions de difficulté croissante.

- décrire son environnement proche ;
- décrire des personnes, parler de ses conditions de vie, de son activité professionnelle ou académique actuelle ou récente ;
- poser des questions, rechercher des informations précises ;
- donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer son accord et son désaccord :
- présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte ;
- présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure.





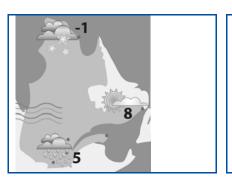
TCF: exemples d'épreuves

• Épreuve obligatoire de compréhension orale

Exemple 1 : consigne

Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond le mieux à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous voyez :



Vous entendez : Quel temps fait-il au Québec ?

- A. Il pleut dans le Nord.
- B. Il gèle dans le sud.
- C. Il tombe de la neige partout.
- D. Il y a du brouillard à l'Est.

Cochez une case sur la feuille de réponses :

- Α□
- В 🗖
- СП
- D \square





Exemple 2 : consigne

Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond le mieux à la question et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez :	Cochez une case sur la feuille de réponses :
Pardon, Mademoiselle, combien elle fait la robe rouge, celle-là, là-bas ?	A 🗆 B 🗆
A. C'est une taille 42. B. Elle coûte pas cher.	С
C. Non, c'est celle-ci. D. Oui, elle est rouge.	D 🗆





Exemple 3 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Cochez la bonne réponse sur la Vous entendez: Sur le livret vous lisez : feuille de réponses : Bonjour Madame, j'ai perdu mes clefs hier dans votre magasin. Vous ne les avez pas trouvées ? Non, Monsieur, désolée, nous avons pourtant tout rangé et nettoyé. Je vous conseille d'aller au kiosque d'information du centre Eaton situé au niveau de la rue A La vendeuse refuse de chercher les clefs. $A \square$ Ste-Catherine. Ils se chargent, entre B Seule la police peut rendre des objets. autres, de ce genre de problèmes. В 🗆 Mais enfin, Madame! Vous ne pourriez C Les clefs du client sont définitivement perdues. pas les appeler pour leur demander s'ils $C \square$ les ont trouvées ? Ils pourraient me les D Le service donné à la clientèle du centre est réglementé. rapporter ici! $D \square$ Monsieur, même si nous les avions trouvées, nous serions obligés de leur donner pour qu'ensuite ils vous les rendent. Oue sait-on à l'issue de cette conversation?





Exemple 4 : consigne

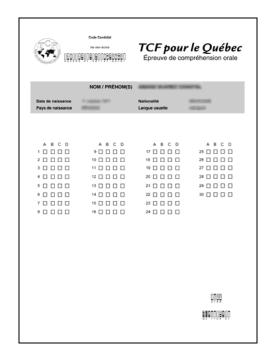
Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez :	Sur le livret vous lisez :	Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses :
A en croire les agences de voyage, les Français qui voudraient voyager à l'étranger délaissent les destinations classiques. Ils privilégient des pays jusqu'alors peu visités. Par ailleurs, les difficultés économiques ne les freinent plus. Le président du Syndicat national des agences de voyages, prévoit une augmentation d'au moins 10% du nombre de ces départs, après la baisse importante constatée par le Ministère du Tourisme l'année dernière. Le président de l'Association des tours note de son côté une hausse appréciable des ventes de voyages à forfait cet hiver, à opposer aux mauvais résultats de la même saison l'année précédente. Enfin, Choisy - Tour, le premier réseau d'agences de voyages, se dit très satisfait, avec une hausse très sensible du chiffre d'affaires pour la période de mars à juin, et beaucoup de forfaits lointains. Selon le journaliste, quel comportement adoptent les Français qui partent en vacances à l'étranger?	 A. Ils délaissent les formules à forfait. B. Ils ont tendance à changer leur destination habituelle. C. Ils partent moins pour des raisons économiques. D. Ils préfèrent voyager en hiver qu'au printemps. 	A





« TCF pour le Québec » : la feuille de réponses







« TCF pour le Québec » :

Questions fréquemment posées

• Par qui le « TCF pour le Québec » est-il reconnu ?

Le « TCF pour le Québec » a été spécifiquement conçu pour répondre aux normes du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et répond uniquement aux besoins des personnes ayant pour projet de s'installer durablement au Québec.

Quelle est la durée du test ?

30 minutes pour l'épreuve de compréhension orale et 15 minutes pour l'épreuve d'expression orale.

• Comment l'épreuve de compréhension orale du « TCF pour le Québec » est-elle corrigée ?

Le TCF est corrigé par scanner, donc de façon totalement objective. Les feuilles de réponses sont numérisées.





• Comment l'épreuve d'expression orale est-elle corrigée ?

L'épreuve d'expression orale est corrigée par des correcteurs formés et habilités par le CIEP à l'aide de barèmes standardisés. Une double correction est assurée pour chaque enregistrement d'expression orale.

• Combien de fois peut-on se présenter au « TCF pour le Québec » ?

Autant de fois qu'on le souhaite à condition de respecter un délai de 60 jours entre deux passations.

Peut-on consulter des documents le jour du test ?

Non, c'est strictement interdit, de même que l'utilisation d'un téléphone portable, d'un lecteur de musique, d'un agenda électronique ou de tout autre matériel.

 Y a-t-il des modalités particulières de passation du « TCF pour le Québec » pour les personnes handicapées ?

Oui. Informez-vous au secrétariat au moment de votre inscription. Des instructions précises, pour chaque nature de handicap, sont données au Chef de centre, il pourra ainsi prendre les mesures vous permettant de composer dans de bonnes conditions. Une version du TCF en braille est à la disposition de tout centre signalant la candidature d'une personne non voyante.

• Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?

Oui, c'est indispensable. Votre document d'identité officiel doit obligatoirement comporter votre signature et une photo permettant de vous identifier.





Les résultats sont-ils fiables ?

Oui, chaque item du « TCF pour le Québec » a été prétesté et a fait l'objet d'analyses psychométriques poussées qui permettent de rejeter tous les items présentant un biais. Chaque item est ensuite calibré pour permettre l'évaluation des compétences linguistiques et langagières du candidat à son juste niveau. Le « TCF pour le Québec » est ainsi un instrument de mesure extrêmement fiable.

• Comment sont calculés les scores figurant sur l'attestation ?

Les scores¹ obtenus à l'épreuve de compréhension orale du TCF et reportés sur l'attestation sont déterminés à partir du score brut. Le score brut correspond au total des points obtenus (i.e. le nombre d'items réussis). Chaque bonne réponse est notée 1 point, chaque mauvaise réponse ou absence de réponse est notée 0. Ce score brut ne constitue pas une mesure en soi. La difficulté des items n'étant pas strictement identique d'une épreuve obligatoire à une autre, d'une partie du test à une autre, un barème est établi pour convertir le score brut en note calibrée (100 à 699) de manière à garantir une fidélité de l'évaluation des niveaux des candidats, quelle que soit la version du « TCF pour le Québec ». Cette conversion² tient compte de la difficulté des items et permet de situer les candidats sur l'un des six niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence* et à l'intérieur de chacun d'eux.

Les bornes entre les niveaux sont invariantes, le nombre d'items pour y parvenir, lui, varie en fonction de leur difficulté. C'est donc bien le score, exprimé par centaine (100 à 199, 200 à 299... jusque 699) qui détermine le niveau (A1, A2... jusqu'au niveau C2).



¹ Sur l'attestation figurent trois scores : 1) le score global au TCF 2) en compréhension orale 3) expression orale.

Peut-on demander une seconde double correction ?

L'épreuve de compréhension orale étant corrigée par scanner, la correction ne peut changer d'une lecture à l'autre, il n'est donc pas possible de demander une seconde correction pour cette épreuve. En revanche, pour l'épreuve d'expression orale, vous pouvez demander une seconde correction. La demande de seconde correction doit être adressée au CIEP dans un délai d'un mois après l'envoi des attestations dans les centres de passation, le cachet de la poste faisant foi. Cette seconde correction, qui mobilise à nouveau les correcteurs, demande une délibération et entraîne de nouveaux frais d'impression et d'expédition qui vous seront facturés 80 euros.

Quel niveau en français doit-on avoir pour présenter le « TCF pour le Québec » ?

Le « TCF pour le Québec » est un instrument de mesure des connaissances en français. C'est pourquoi aucun diplôme ni aucune préparation particulière ne sont nécessaires pour pouvoir le présenter.

• Quand reçoit-on les résultats ?

Les résultats sont uniquement envoyés au centre de passation dans un délai de 3 semaines après réception des épreuves au CIEP.

Vos résultats seront communiqués parallèlement, directement par le CIEP, au ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles au Québec. Vous devrez, toutefois, insérer votre attestation dans votre dossier d'immigration même si le ministère dispose de vos résultats.





• Quelle est la validité des notes obtenues au test ?

La validité des notes est de deux ans, à partir de la date de passation du test. Cette date de fin de validité est indiquée sur l'attestation remise au candidat.

• Quel niveau dois-je obtenir pour que mon dossier d'immigration soit accepté par les services d'immigration du Québec ?

Votre attestation du « TCF pour le Québec » vous sera demandée par les services québécois de l'immigration.

A partir de votre attestation du « TCF pour le Québec », votre niveau de compétence en français sera estimé suffisant ou non par les services d'immigration. Ce niveau peut varier selon différents critères. Les services d'immigration se chargeront de vous apporter une réponse lorsque l'ensemble des pièces de votre dossier sera analysé.





Corrigés des épreuves obligatoires

Compréhension orale :

Exemple 1 D Exemple 2 B Exemple 3 D Exemple 4 B



Pour toute information complémentaire

• Contactez le CIEP : tcf@ciep.fr

• Consultez notre site : http://www.ciep.fr/tcf

• Contactez votre centre agréé



© Centre international d'études pédagogiques CIEP-2011

La marque TCF ® ainsi que le logo TCF ® sont déposés à l'INPI, Institut national de la propriété industrielle.



